

Martinique

Rapport d'activité 2022

Sur la carte



Établissements adhérents

12

Établissements adhérent
au Plan de formation à l'Anfh

8

Établissements
adhérent au DPCm

Éditorial

2022, une année en 3 dimensions : micro – méso – macro

Au niveau macro, la délégation s'est engagée dans l'accompagnement à la mise en place du Groupement hospitalier de territoire de Martinique. En collaboration avec la Fédération hospitalière de Martinique, l'Anfh a organisé plusieurs séminaires, au cours desquels les administrateurs ont échangé avec les directions, les représentants des CME et des soins infirmiers, mais aussi avec les coordonnateurs de parcours et les responsables des systèmes d'information et des achats. La production de la seconde cartographie des métiers et des compétences de la Région Martinique a d'ailleurs été essentielle aux réflexions menées en 2022, notamment sur l'avènement du GHT.

Au niveau méso, l'année 2022 s'est aussi révélée comme année de démarrage de chantiers structurants de démarches RH en

établissement. Déjà actifs pour certains, nouveaux pour la plupart des établissements, l'Anfh a positionné certains chantiers RH à développer : les secondes parties de carrières, l'égalité professionnelle, les responsabilités sociétales des établissements ou encore le développement durable.

Au niveau micro, la délégation prépare le lancement de ses *serious games* « Se préparer à la gestion de crise », thématique récurrente dans le projet stratégique régional pour préparer chaque agent aux risques majeurs mais a déjà commencé la sensibilisation des services grâce à des actions de formations régionales, notamment « Rédiger ses fiches réflexes ».

Le Bureau régional

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

80% de dossiers acceptés (hors BC)

27 CFP* (dossiers classiques)

6 Études promotionnelles*

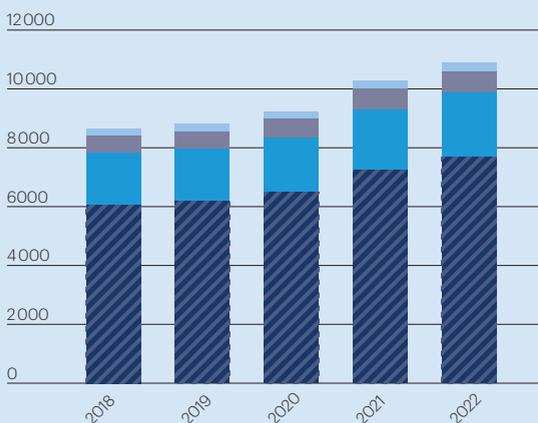
15 VAE*

67 Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2018 (en K€)



■ PLAN ■ FMEP ■ CFP ■ DPCm

En 2022, le total des cotisations* s'élève à 10 828 K€ contre 10 230 K€ en 2021, soit une augmentation de 5,9%. Une évolution supérieure à celle enregistrée au niveau national (5,8%).

* Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

Études promotionnelles tous fonds confondus

153 Études promotionnelles en cours, dont

51 Dossiers accordés en 2022

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2022	Nombre EP 2021	Taux d'évolution 2022/2021
1. DE infirmier	46	58	-20,7%
2. DEAS	28	38	-26,3%
3. Dipl. Cadre de santé	22	27	-18,5%
4. DE Infirmier anesthésiste	10	12	-16,7%
5. DE IPA	10	9	11,1%
6. DE IBODE	8	3	166,7%
7. DE Puéricultrice	6	6	0%
8. CAFERUIS	4	2	100%
9. DEES	4	5	-20%
10. Dipl. Préparateur pharma. hosp.	4	4	0%
Autres	11	11	0%
Total	153	175	-12,6%

DPC médical

Plus de 388 départs

en formation au titre de l'agrément DPC médical dont :

81% concernant les médecins

18% concernant les pharmaciens



Réseaux et proximité

« Une offre de services aux agents et aux établissements renforcée, diversifiée et en proximité »

La délégation régionale poursuit ses efforts pour structurer une offre de proximité directement pour les agents notamment en renforçant sa présence au sein des établissements grâce à des journées d'information accompagnées de rendez-vous individuels dans le but de structurer au mieux les projets des agents. En parallèle, nos rendez-vous réguliers avec les services formation permettent d'accompagner au plus proche les responsables de formation continue et les responsable GPMC dans l'appropriation des outils Anfh, à la fois plus faciles à prendre en main et plus pertinents mais aussi plus nombreux.

Les formations régionales proposées dans le Plan d'actions régionales (PAR)

Les actions de formations régionales, associées à celles nationales, concrétisent une offre variée permettant de répondre au mieux aux attentes des établissements et des agents, notamment grâce à un parcours comprenant plusieurs modules, par exemple pour les cadres ou les ASH. Des formations qualifiantes étoffent régulièrement le Plan d'actions régionales qui s'enrichit au fil des ans, notamment pour promouvoir le Fonds de qualification & Compte personnel de formation,

fonds mutualisé permettant aux agents de sanctionner leurs formations par une qualification (diplôme, titre...).

La poursuite active des projets régionaux

La production de la cartographie GPMC, l'arrivée du GHT, le développement des *serious game*, le projet d'ouverture d'une école des ARM dans les Antilles, les besoins émergents des IPA, le Plan séisme Antilles 2021-2027 sont autant de chantiers qui sont réfléchis et développés avec nos partenaires privilégiés, notamment l'ARS de Martinique qui contribue directement au financement de la cartographie et des *serious games* par exemple.

Zoom sur le Plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses



49%

Enseignement



17%

Déplacement



33%

Traitement

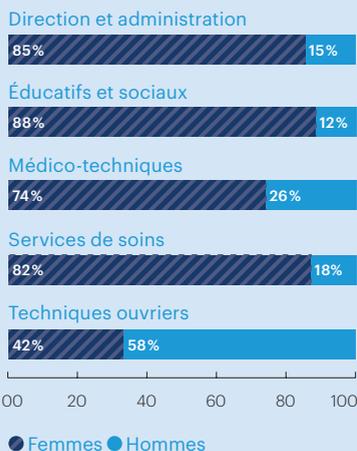
Répartition des stagiaires

par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du Plan de formation.



En 2022, 23% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents sont des agents de catégorie C, contre 41% en 2021.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2022, par genre et par filière



L'Anfh Martinique en chiffres

Les chiffres-clés 2022

Cotisants (FMEP et CFP)



34,2%
de taux d'accès à la formation

Public formé au titre du Plan de formation



Budget régional



10 828 K€

collectés par
l'Anfh Martinique

7 627 K€

2,1% - Plan de formation

2 180 K€

0,6% - Études promotionnelles

727 K€

0,2% - Dispositifs individuels
(CFP/VAE/BC)

294 K€

0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



48

dossiers CFP + EP
+ VAE (hors BC) pris
en charge et un taux
d'acceptation
de 80%

*Nombre de dossiers en cours

BC



55

Nouveaux Bilans
de compétences
accordés (au titre
de l'agrément CFP)

Contact



Anfh Martinique
Zone de Manhity
97232 Le Lamentin
-
05 96 42 10 60
martinique@anfh.fr
www.anfh.fr/
martinique